

Lycée High Point

Réunion de mise à jour sur le projet | 18 février 2026

Questions et réponses

Comment le département des arts visuels sera-t-il aménagé dans la nouvelle école ?

L'équipe de conception en est actuellement aux premières étapes du développement du projet. Les espaces dédiés aux arts visuels et aux arts du spectacle sont généralement regroupés dans une zone réservée aux arts. Les espaces dédiés aux arts du spectacle seront principalement situés au rez-de-chaussée afin de faciliter l'accès du public lors des événements organisés en soirée et le week-end. Les espaces dédiés aux arts visuels seront davantage intégrés dans l'aile académique, qui est prévue pour compter-trois étages. La plupart des espaces dédiés aux arts visuels devraient être situés au deuxième étage, ce qui permettra un accès facile depuis les salles de classe environnantes. La lumière naturelle est une priorité essentielle pour ces espaces, et les plans détaillés sont encore en cours de finalisation en coordination avec la direction de l'école.

Les enseignants seront-ils consultés au sujet des espaces spécialisés ? Nous disposons actuellement d'un atelier de céramique.

Oui. Les enseignants sont consultés dans le cadre de l'élaboration des spécifications pédagogiques et du processus de conception en cours. Cela inclut la coordination avec l'équipe de planification, les consultants et la direction de l'école afin de garantir que les besoins pédagogiques spécialisés soient pris en compte.

Je comprends que vous consulterez les enseignants. Qu'en est-il des conseillers et des autres membres du personnel ?

Les conseillers et les autres membres du personnel ont participé au processus d'élaboration des spécifications éducatives et resteront impliqués tout au long de la phase de conception. L'équipe de conception travaille en étroite collaboration avec la direction de l'école afin d'identifier le personnel supplémentaire nécessaire à la coordination continue au fur et à mesure de l'avancement du projet. En outre, un comité de planification de projet (PPC) a été créé pour définir, développer et superviser l'exécution de projets majeurs et complexes, tels que les améliorations des immobilisations. Composé des principales parties prenantes, le comité veille à la réalisation des objectifs en établissant le champ d'application, le calendrier et les ressources.

Quand les travaux commenceront-ils ?

Les travaux devraient commencer vers juin 2028, sous réserve de la finalisation de la conception, des autorisations requises et du processus d'obtention des permis.

Quand les travaux seront-ils terminés ?

Selon le calendrier actuel du projet, l'achèvement final du chantier est prévu en 2032.

L'école sera occupée en août 2031, et tout sera terminé en août 2032 ?

Oui. Le nouveau bâtiment devrait ouvrir ses portes aux élèves en août 2031. La démolition finale du bâtiment existant et les travaux restants sur le site se poursuivront après l'occupation, et le projet devrait être entièrement achevé d'ici l'été 2032.

Une partie du bâtiment d'origine sera-t-elle conservée, ou le bâtiment sera-t-il entièrement démoli ?

Le bâtiment actuel du Lycée High Point restera en service pendant la construction du nouveau bâtiment. Une fois que le nouveau bâtiment sera occupé, le bâtiment existant sera entièrement démoli.

Les élèves qui fréquentent actuellement High Point iront-ils dans une autre école ?

Non. Les élèves resteront dans le bâtiment actuel du Lycée High Point pendant la construction. La nouvelle école sera construite sur le même site, à côté du bâtiment existant. Une fois la construction terminée, les élèves emménageront directement dans le nouveau bâtiment, et le bâtiment existant sera alors démoli.